

Objectif et enjeux de la réalisation

• Objectifs de la réalisation

L'A8 est actuellement une autoroute saturée, particulièrement sur près de 30 kms entre Antibes et Nice-Est et exposée aux problèmes de sécurité en raison de ses caractéristiques géométriques.

Tout en prenant en compte les fortes contraintes environnementales du département, les objectifs du projet de contournement autoroutier de Nice sont d'amener une réponse satisfaisante sur les domaines suivants :

- l'amélioration de la sécurité routière
- la prévention de la dégradation des conditions de circulation sur l'arc méditerranéen et sur l'agglomération niçoise
- la pérennité de l'accessibilité aux grands équipements et aux pôles de développement du littoral azuréen (Sophia-Antipolis, la basse Vallée du Var, les ports et l'aéroport)

• Enjeux de la réalisation

Le projet du contournement autoroutier de Nice doit :

- respecter les priorités d'aménagement du territoire exprimée dans la Directive Territoriale d'aménagement (DTA)
- s'intégrer dans une ligne volontariste axée sur une complémentarité avec les transports collectifs
- s'intégrer dans un milieu environnemental particulièrement riche et sensible
- être financièrement réaliste

Description de la réalisation

La décision ministérielle du 20 juillet 2006 consécutive au débat public relatif au projet de contournement autoroutier de Nice qui s'est déroulé du 4 novembre 2005 au 28 février 2006 donne la priorité à l'amélioration de l'A8 à l'est du fleuve Var.

Le projet de contournement autoroutier de Nice consiste :

- soit en un aménagement sur place entre Saint-Isidore et Nice-Est
- soit en un dédoublement souterrain (tracé neuf) de l'A8 entre Saint-Isidore et Nice-Est

Visualisation des 2 partis d'aménagement retenus

La solution dite « souterraine »



La solution dite « aménagements sur place »



Les plaquettes ont été réalisées conjointement par la DDE06, la Communauté d'agglomération Nice-Côte d'Azur, les villes de Nice, Cannes et Valbonne, la CCI de Nice, Escota, Scétauroute, Gabrielle Voïnot, Stratis, X.

Caractéristiques techniques de l'A8 actuelle

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Trafic sur l'itinéraire actuel
Environ 70 000 véhicules jour en moyenne entre Saint Augustin et Nice-Est avec une proportion importante de poids lourds (entre 8 % et 13 %) ● Longueur de la section Nice-Est / Saint-Isidore
9 kms | <ul style="list-style-type: none"> ● Type de voies
Profil en travers autoroutier à 2 x 2 voies avec une voie supplémentaire sur certaines portions. ● Ouvrages d'art
L'A8 actuelle comporte 4 viaducs et 6 tunnels sur le périmètre du projet |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Financement

- **Le plan de financement** : il dépendra de la solution retenue
- **Maîtrise d'ouvrage du projet** : la Direction régionale de l'Équipement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Avancement de la réalisation

Historique en bref

- **2001 à 2005** :
Suite aux réflexions préalables de la Directive territoriale et d'aménagement (DTA), le projet de contournement autoroutier de Nice se démarque des projets antérieurs, par la recherche d'une cohérence avec les projets de transports collectifs.
- **Novembre 2005 à février 2006 : le débat public**
Organisé par la Commission Nationale du débat public, il porte sur l'opportunité et les caractéristiques principales du projet du contournement de Nice.
Les 3 solutions pour augmenter la capacité de l'A8 sont soumises au débat public :
 - ➔ **une solution 1 dite "solution courte"** à l'ouest du Var prévoyant un dédoublement en souterrain de Vaugrenier à l'Est de Biot à Nice-Est
 - ➔ **une solution 2 dite "solution longue"** à l'ouest du Var prévoyant un dédoublement en souterrain à l'ouest d'Antibes jusqu'à Nice-Est
 - ➔ **une solution 3 dite d'"aménagement sur place"** à l'Est du Var prévoyant un dédoublement non continu par des bretelles à deux voies implantées parallèlement à l'autoroute existante entre Saint-Isidore et Nice-Est dans les zones où elle n'a que deux voies
- **26 juillet 2006 : la décision ministérielle**
Le ministère en charge de l'Équipement donne la priorité à l'amélioration de l'autoroute à l'est du fleuve Var.

Avancement de la réalisation

Avancement du projet global au 20 / 09 / 2007

- **Année 2007 : 1ère phase des études préalables à la déclaration d'utilité publique (DUP)**
La commande formelle de la Direction générale des routes a été reçue par la Direction régionale de l'Équipement (DRE) le 20 avril 2007.
La DRE organise la reprise des études en vue de l'élaboration de l'avant-projet sommaire (APS).
- **Fin août 2007**
Mise en place des marchés nécessaires au recueil des données.
Poursuite des études géométriques.

Échéancier prévisionnel des études

- **1ère phase des études préalables à la DUP: 2007-2008**
(définition et analyse des variantes)
- **Choix du parti d'aménagement : 1er semestre 2009**
- **2ème phase des études préalables à la DUP: 2009-2010**
(étude de la solution retenue)
- **Lancement de l'enquête publique préalable : fin 2010**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Études														
Débat public														
1ère phase APS														
2ème phase APS														
Lancement de l'EP préalable à la DUP														

EP* : enquête publique

